

## Formation professionnelle <sup>[1]</sup>

**Les formations certifiantes (diplômes, titres, CQP, certificats de compétences, habilitations)**

**Les deux types de certifications :** <sup>[2]</sup> visant des métiers ou des compétences - RNCP et RS de France compétences - Septembre 2020

**Les blocs de compétences - Fiche CPNEF-SV Juin 2019** <sup>[3]</sup>

**Les blocs de compétences (définition extraite d'un dossier publié par la CNCP)** <sup>[4]</sup> - 2018

**Cadre national des certifications : grille des 8 niveaux, applicable en 2019** <sup>[5]</sup> - Janvier 2019

**Créer un QCM : les règles de base des questionnaires à choix multiples** <sup>[6]</sup> - 2017

### **La qualité en formation : certification des organismes**

#### Le Datadock

Datadock c'est :

- 1) une procédure administrative de référencement des organismes de formation dans une base de donnée unique à tous les financeurs, à partir de critères de qualité. Selon les informations fournies, les financeurs (OPCO, Régions et Pôle emploi) décident de prendre en charge ou non les formations référencées dans la base du Datadock.
- 2) des contrôles de conformités des OF.

**Liste des critères et indicateurs de qualité de la formation professionnelle** <sup>[7]</sup>, pris pour application du décret n° 2015-790 du 30 juin 2015, requis par les

**Dès janvier 2021 : obtenir une certification qualité (REPORTE A JANVIER 2022 SUITE A LA LOI D'URGENCE SANITAIRE)**

Il s'agit d'une nouvelle obligation qui annule et remplace le décret ci-dessus au 1er janvier 2021. La procédure permet aux organismes de formation d'obtenir une certification qualité portant sur

l'ensemble de leur activité. Cette certification qualité est délivrée par un organisme tiers autorisé par le Cofrac (Comité français d'accréditation).

L'obtention de la certification qualité conditionne l'accès aux financements mutualisés ou publics (OPCO, Régions, Pôle emploi), des stages de formation, formations en alternance, VAE, bilans de compétences.

En pratique : les organismes de formation et les CFA doivent s'adresser à un des organisateurs certificateurs autorisés par le Cofrac pour obtenir la certification. [Voir la liste.](#) [8]

Le référentiel national de qualité comporte 7 critères :

- L'information des publics sur les prestations, les délais d'accès et les résultats obtenus ;
  - L'identification précise des objectifs des prestations et leur adaptation aux publics bénéficiaires lors de la conception des actions ;
  - L'adaptation des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation aux publics bénéficiaires lors de la mise en œuvre des actions ;
  - L'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement des prestations lors de la mise en œuvre des actions ;
  - La qualification et la professionnalisation des personnels chargés des prestations ;
  - L'inscription du prestataire dans son environnement socio-économique (nouveau) ;
  - La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration par le traitement des appréciations et des réclamations.
- Ces 7 critères sont assortis d'indicateurs de mesure.

**En savoir voir grâce à l'Afdas :**

- [Les ressources en ligne](#) [9]
- contacter l'Afdas sur ces questions pour s'informer [e-mail](#) [10]

**Nouvelle législation :**

[Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences](#) [11]

[Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail](#) [12]

## Liens

[1] <http://www.cpnfsv.org/documentation/fiches-info/formation-professionnelle>

[2] <https://www.cpnfsv.org/sites/default/files/public/pdf/B-Documentation/Fiches/Types%20de%20certifications.pdf>

[3] <https://www.cpnfsv.org/sites/default/files/public/pdf/B-Documentation/Fiches/Blocs%20de%20comp%C3%A9tences%20202.pdf>

[4] <http://www.cpnfsv.org/sites/default/files/public/pdf/B-Documentation/Fiches/Bloc%20de%20comp%C3%A9tences%20-%20CDC%202016.pdf>

[5] <https://www.cpnfsv.org/sites/default/files/public/pdf/B-Documentation/Fiches/Cadre%20des%20niveaux%20de%20certification%202019.pdf>

[6] <https://www.cpnfsv.org/sites/default/files/public/pdf/B-Documentation/Fiches/Notice%20QCM%20.pdf>

[7] <https://www.cpnfsv.org/sites/default/files/public/pdf/B-Documentation/Fiches/OPCA%20Crit%C3%A8res%20et%20indicateurs%20de%20qualit%C3%A9%20-10-2016.pdf>

[8] <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/liste-organismes-certificateurs>

[9] <https://www.afdas.com/prestataires/organismes-de-formation/la-qualite-en-formation/qualite-des-formations>

[10] [http://referencement\\_qualite@afdas.com](http://referencement_qualite@afdas.com)

[11] <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038565259&categorieLien=id>

[12] <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038565293&dateTexte=&categorieLien=id>